

Compte rendu du Conseil Scientifique de l'INSMI

Séance du 12 Juin 2020

début de la séance à 10h

Participants :

Membres du CSI : M. Jürgen ANGST, M. Christophe BESSE, M. Rémi CARLES, Mme Christine DISDIER, M. Saïd EL MAMOUNI, Mme Alessandra FRABETTI, Mme Cécile HUNEAU, M. Henri MASSIAS, Mme Nathalie EISENBAUM, M. Sébastien GOUEZEL, Mme Isabelle CHALENDAR, Mme Marion DARBAS, M. Christophe DELAUNAY, M. El Maati OUHABAZ, Mme Anne QUÉGUINER, Mme Marie DOUMIC, M. Marc PEIGNE, Mme Mylene MAIDA, Mr Pierre-Henri CHAUDOUARD, M. Gérard BESSON, M. Jean-Michel LOUBES

Membres de l'INSMI présents à la réunion ou une partie : M. Pascal AUSCHER, Directeur, M. Jean-Stephane DHERSIN, M. Emmanuel ROYER, Directeurs adjoints scientifiques

Assistante du Comité National : Mme Danuta DUFRAT-CHABRIERE

Excusés : Mme Alice CLEYNEN, Mme Lucia DI VIZIO, M. Christophe DELAUNAY, M. Didier BRESCH et Mme Raphaele HERBIN

AJOUT D'UN MOT CLE POUR LA SECTION 41

Pascal Auscher : L'INSMI souhaite ajouter le mot clé « apprentissage automatique » pour la section 41 et voudrait un retour du CSI à ce sujet. Ceci est cohérent avec la section 26 du CNU et le panel 1 de l'ERC. Dans le contrat objectif projet (COP) de l'INSMI, il y a la compréhension des fondements mathématiques de l'IA. L'ajout du mot clé permettrait de recruter dans ce domaine, ainsi que de promouvoir des chercheurs qui évoluent vers ces domaines. La section est d'accord avec cette proposition.

Rémi Carles pointe que cela sera discuté au prochain CS du CNRS.

Isabelle Chalendar demande si cela tendrait à redéfinir le contour des sections ANR.

Pascal Auscher : Ce n'est pas à l'ordre du jour. Une enquête sur les 143 projets déposés dont le porteur ou le gestionnaire relève d'un labo INSMI montre que la moitié sont évalués par la section math et interaction et l'autre moitié par d'autres sections (notamment sur les thèmes numérique, ou math et bio). L'important est qu'il y ait des mathématiciens dans les autres comités, pour que des projets portés par des matheux aient des chances de passer.

Le CSI, sollicité pour son avis, approuve l'ajout du nouveau mot clé.

COMMENTAIRES SUR LE RAPPORT DE PROSPECTIVE PRÉCÉDENT

Question de Rémi Carles à Pascal Auscher : A quoi sert le rapport de prospective, et comment s'articule-t-il avec le rapport de conjoncture (rédigé par la section en fin de mandat) ?

Pascal Auscher : Ces deux rapports peuvent être lus par tout le monde. Pour l'INSMI, ils permettent d'avoir des notes scientifiques sur un thème ou un autre d'un point de vue d'expert, pour répondre à des questions au CNRS ou à construire des rapports. Le rapport du CSI 2010-

2014 Il a notamment permis de travailler au contrat objectif performance. Ils permettent aussi aux DU d'étayer leurs arguments dans les discussions avec les universités. Ce n'est pas gênant qu'il y ait une intersection entre le rapport de conjoncture et le rapport de prospective, cela permet d'être le plus complet possible sur les sujets traités.

Commentaires sur le chapitre Parité

Le sujet de la parité a été traité par les deux mandats précédents, avec de nombreuses recommandations. Comment celles-ci ont elles été suivies ? Le site parite.math.cnrs.fr a été lancé, des référent.es et des comités parité ont été nommés dans les labos. L'INSMI a laissé la liberté aux labos d'organiser ce qu'ils souhaitent, en étant dans l'incitatif avec un budget alloué. Un bilan des actions menées sera fait à la sortie.

Rémi Carles : Il est intéressant de comparer avec les autres pays européens qui ont mené des politiques incitatives de recrutement.

Pascal Auscher : En France il y a un cadre légal qui interdit la sélection par genre. La prise de conscience doit être faite à tous les niveaux. Le mot est aussi passé aux collègues du secondaire, notamment dans le cadre de l'année des maths. Il faut déconstruire des stéréotypes.

Cécile Huneau : Le rapport indique qu'il faudrait creuser l'influence du recul de l'âge de recrutement maître de conférence sur la parité, et réfléchir aux effets des concours ENS et des voies alternatives.

Marion Darbas : Il faudrait regarder la mobilité, l'équilibre Paris Province, l'investissement dans les tâches administratives, l'impact positif et négatif de la parité dans les comités de sélection.

Isabelle Chalendar : La mobilité peut être étudiée en regardant le pourcentage de femmes professeur en région parisienne.

Pascal Auscher : Les universités ont maintenant le choix de caler la proportion femme/homme dans les comités par rapport aux proportions de la discipline (cela concerne un certain nombre de sections CNU, dont la section CNU 25). Le CNRS s'engage à promouvoir en CR et DR en dépassant la proportion femme/homme dans le vivier (et non pas dans les candidatures) : l'idée est de garantir aux femmes les mêmes carrières qu'aux hommes. Pour les recrutements, le CNRS a mis en place des référents parité dans les sections du comité national. Cela permet de suivre les taux au cours des étapes. L'idée est de faire augmenter la présence de femmes parmi les chercheurs, globalement. L'Insmi a recommandé à la section 41 une vigilance sur les taux de femmes au recrutement pour les mathématiques, de façon à les faire augmenter en mathématiques. Tous les 7 ans, l'INSMI fait une enquête sur l'évolution des chargés de recherche (l'enquête sur les CR recrutés entre 2008 et 2015 est en cours).

Commentaires sur le chapitre politique de site et modes de financements

Rémi Carles : D'accord avec toutes les conclusions, mais comment mettre ces recommandations en place ?

Christophe Besse : L'analyse porte surtout sur les modes de financements : l'analyse des données reste à faire pour ce qui est de la politique de site.

Pascal Auscher : Le CNRS veut se désengager des COMUE pour privilégier les partenariats bilatéraux avec les universités.

Henri Massias souligne qu'avec le développement des politiques de site, l'influence du CNRS et particulièrement de l'INSMI se dilue. La recommandation est que les matheux doivent être plus présents dans les instances décisionnelles. Cela peut demander un sacrifice, mais ce n'est en général pas sur toute une carrière.

Pascal Auscher : La part de financement par appels à projet a augmenté, mais cela veut aussi dire

que les mathématicien(ne)s français(es) sont performants ! Dans les discussions avec les DU, on voit que les financements ANR ou ERC sont gérés dans le souci du collectif. Pour ce qui est de l'emploi, il faut convaincre les universités d'embaucher des enseignants-chercheurs (femmes et homes) pour enseigner les maths dans des filières non-disciplinaires : c'est dans notre intérêt de faire le plus de cours de ce type possible.

Mylène Maïda : Il y a une baisse du nombre de postes liée aux politiques de site car les fusions ont coûté très cher. De plus, il est par exemple plus difficile de défendre les maths face aux facs de droits qui ont un très grand nombre d'étudiants. Il faut occuper le terrain dans toutes les couches, ce qui demande un investissement encore plus grand.

Pascal Auscher : Un des gros problèmes pour l'emploi est que le ministère ne compense plus le GVT (pour le CNRS, cela a représenté -3000 postes en 10 ans, qui se répartissent en 1000 emplois permanents et 2000 CDD) .

Commentaires sur le chapitre Maths et Interactions

Rémi Carles : Est-ce que le grain choisi dans le rapport est le bon ? Le rapport de 2014 évoquait les interactions avec les entreprises, mais pas celui de 2018, qui n'évoquait pas non plus les interactions entre domaines des maths. Est-ce que ce serait intéressant pour l'INSMI que le CSI s'empare de ces questions ?

Pascal Auscher : Tout ce qui montre que le spectre des maths est un continuum sera utile. L'évolution des sous thématiques pourrait conduire à l'évolution des mots clés. C'est important de montrer à l'extérieur qu'on évolue.

Christophe Besse : La question de la promotion des collègues en interaction est toujours d'actualité → il faudrait « re »diffuser ces textes pour faire bouger les choses.

Gérard Besson : Il faudrait insister sur le projet math pour la planète terre : peut-être en réinvitant les porteurs du projets 6 mois après.

Pascal Auscher : L'INSMI aura besoin de l'avis du CSI sur AMIES. Le labex est renouvelé. L'idex Grenoble devrait prendre le relais dans la gestion d'AMIES : cela peut poser un problème pour la pérennisation de l'outil au niveau national, et l'INSMI/CNRS souhaiterait garder la gestion du labex. Le CNRS est très proactif dans des accords cadres avec les grands groupes (par exemple à Pau avec Total) : par contre des choses restent à faire au niveau des PME. Il faudrait comprendre comment articuler AMIES avec les outils du CNRS, pas forcément adaptés aux maths. L'INSMI cherche un chargé de mission sur le sujet de la valorisation.

Commentaire sur le chapitre international

Rémi Carles : Il faudrait essayer d'avoir une contribution plus importante sur les interactions avec l'Afrique. Les présentations de la dernière séance nous en ont appris beaucoup plus.

Anne Quéquigner : Les projets avec le Vietnam peuvent être une source d'inspiration pour l'Afrique même si tout n'est pas forcément transposable.

Marc Peigné : Le budget du LIA Vietnam est tout petit (20 000 euros), mais le LIA fonctionne très bien.

Commentaires sur le chapitre Documentation et Publication

L'INSMI réfléchir à un réseau métier pour les bibliothécaires.

Henri Massias : Les recommandations 10, 11 et 12 sont toujours d'actualité. L'INSMI est l'un des trois instituts du CNRS ayant une mission nationale, il soutient la recherche et les carrières de l'ensemble de la communauté des mathématicien- nes et des personnels techniques et de soutien présents dans les laboratoires relevant de sa tutelle. Il faudra être particulièrement attentif aux postes (et aux collègues) ITARF (BAP E, BAP F) dans les labos de Maths aspirés par les DSI et les SCD des Universités.

NOUVEAUX CONTOURS DES GDT

Voir le compte rendu du 13/03/2019 pour les premiers contours des Gdt.

- Politique de site, financement : **Christophe Besse**, Pierre-Henri Chaudouard, Christophe Delaunay, Arnaud Guillin, El Maati Ouhabaz, Anne Quéguiner, Isabelle Chalendar
→ Ce groupe de travail se focalisera en fait sur la politique de site car le sujet financement a déjà été traité en détail par le mandat précédent.

-Carrières : Jürgen Angst, Rémi Carles, **Marion Darbas**, Lucia Di Vizio, Alessandra Frabetti, **Cécile Huneau**, Mylène Maïda, Henri Massias, Marc Peigné, Sébastien Gouëzel, Isabelle Chalendar, **Saïd El Mamouni**, Christophe Delaunay
→ Ce Gdt fusionne avec le Gdt ITA
→ Pascal Auscher souhaite insister sur l'étude de l'évolution des doctorants vers le monde industriel.
→ Ne pas hésiter à demander des données à l'INSMI pour ne pas multiplier les enquêtes.

-Déontologie : Marion Darbas, Lucia Di Vizio, **Nathalie Eisenbaum**, Alessandra Frabetti, Mylène Maïda, Marc Peigné.
→ Une rencontre a eu lieu avec les référents intégrité scientifique du CNRS. Ceux-ci ne pensaient pas qu'il pouvait y avoir de problèmes en math. Réciproquement, l'existence de ces référents est inconnue de beaucoup de mathéux. Le Gdt va établir une charte à valider par le CSI, qui communiquera aussi le nom des référents.

- Intelligence artificielle et mathématiques : Christophe Besse, Gérard Besson, Marion Darbas, Marie Doumic, Saïd El Mamouni, Alessandra Frabetti, **Jean-Michel Loubès**.
→ Il faut ajouter l'impact du Covid sur les financements en IA

- Interactions : Gérard Besson, Alice Cleynen, Marion Darbas, **Marie Doumic**, Cécile Huneau, Jean-Michel Loubès.
→ Ajouter le rôle d'AMIES et les liens entre domaines des maths.
→ Le COP est maintenant terminés et 6 défis sociétaux ont été listés. Il faut voir à quel niveau les maths peuvent participer : apports de compétences/avancement des mathématiques.

- Publication, science ouverte : Jürgen Angst, Christophe Besse, **Rémi Carles**, Christine Disdier, Nathalie Eisenbaum, Henri Massias, Sébastien Gouëzel.

→ Le sujet publication est différent du sujet science ouverte qui comprend l'aspect donnée, reproductibilité... Il est important que toutes les communautés s'emparent de ce sujet.

- International : **Gérard Besson**, Pierre-Henri Chaudouard, Alice Cleynen, Marie Doumic, El Maati Ouhabaz, **Anne Quéguiner**, Isabelle Chalendar

→ Ajouter la comparaison avec le Vietnam.

- Création d'un Gdt supplémentaire sur l'impact de nos recherches sur l'environnement et le travail à distance : **Christophe Besse**, **Rémi Carles**, Mylène Maïda, Anne Quéquigner, Isabelle Chalendar, Henri Massias, Cécile Huneau, Nathalie Eisenbaum, Said El Mamouni, Alessandra Frabetti

→ Pour l'instant, le CSI a reçu des contributions de Bordeaux, de Chambéry et de Rennes.

→ Alain Schuhl a rencontré le collectif labo 1.5. Un GdR sur ces thématiques a été créé au niveau du CNRS.

PROJET DE RECOMMANDATION AU SUJET DE LA LPPR

Mylène Maïda nous présente son projet de recommandation. Celui ci sera discuté puis voté dans les jours suivants.

PRESENTATION DU DISPOSITIF MODCOV19

La présentation de Jean-Stéphane Dhersin est disponible sur la page web du CSI et sur la PLMbox.

Fin de la réunion à 16h30. Prochain CSI le 30 Septembre.